

Les voies de la philosophie - 24 octobre 2017

« Conservateur des bibliothèques : le philosophe a-t-il le profil de l'emploi ? »

Fanny Clain

Résumé : Une formation en philosophie n'est ni suffisante ni indispensable pour exercer le métier de conservateur des bibliothèques. Pourtant, elle est une vraie valeur ajoutée dès lors qu'il s'agit de passer l'étape du sélectif concours qui y donne accès. Complétée par une professionnalisation post-concours et d'éventuelles aptitudes personnelles, une formation en philosophie permet, plus tard, dans l'exercice du métier, de pouvoir compter sur des qualités bien spécifiques : celles de la conceptualisation et de l'abstraction habituellement prêtées au philosophe, mais aussi celle de la prise de décision, se voulant éclairée et rationnelle, dans un lien direct et opérant avec la pratique (le « terrain »). Utiles au métier de conservateur des bibliothèques, ces qualités confèrent plus largement une employabilité au diplômé en philosophie.

1. Les qualités que confère une formation en philosophie

L'étude des textes d'une part, la pratique de l'écrit philosophique d'autre part, que ce soit dans des exercices scolaires (dissertation, commentaire de texte) ou davantage tournés vers la recherche (mémoire), permettent d'acquérir des qualités qui sont au moins au nombre de quatre.

- L'analyse, ou la capacité à recourir à une méthode analytique. Par là on entend : 1/ s'assurer que les prémisses sont claires et indiscutables avant de poursuivre et de valider un raisonnement ; 2/vérifier les enchaînements du dit raisonnement, leur progression logique, jusqu'à la conclusion.

Cette méthode s'applique au raisonnement des autres comme au sien propre. Appliqué à son propre raisonnement, la méthode analytique permet de développer une pensée logique et cohérente.

- Le raisonnement, l'argumentation, que l'on pourrait définir comme la méthode analytique appliquée à sa propre pensée.
Cela inclut la capacité à problématiser : s'assurer que la question est posée correctement, évacuer les formulations défailtantes ou insuffisantes.
L'exercice n'est pas solipsiste : on développe sa propre pensée aussi pour être capable de discuter et se confronter à une autre pensée.
- La synthèse : mouvement inverse de l'analyse, elle consiste à rassembler les éléments pour se donner une vue globale.
- La précision : dans le choix des termes, le recours au langage, et par opposition à l'approximation de nombreuses expressions du langage commun. Un terme mal choisi peut fragiliser l'expression d'une pensée, en ouvrant la voie à la contradiction.

Les qualités énoncées ne sont pas tant de l'ordre du savoir que du savoir-faire ou plutôt du **savoir penser**. Elles sont assimilables à des outils bien plus qu'à des connaissances, sans nier toutefois qu'une formation en philosophie permet aussi l'acquisition d'une culture philosophique (*ie* ce qui donne des repères dans l'histoire des idées, permet d'avoir et de comprendre les références aux grands auteurs et courants de pensée).

Par ailleurs, l'on peut considérer que ces qualités s'acquièrent par degrés, de la même façon qu'apprendre à se servir d'un outil nécessite le plus souvent une progressivité.

Il serait en effet abusif de dire qu'au terme d'un Master II de philosophie, l'on dispose de ces qualités à leur plus haut niveau. Toutefois, si la maîtrise n'est pas encore atteinte, ce qui s'est imprimé dans l'esprit de l'étudiant en philosophie au terme de son cursus, c'est la conviction qu'il faut **tendre vers ces qualités**, ne cesser de les encourager, de les rechercher, de les cultiver car ce sont elles qui soutiennent

une pensée cohérente. Au terme d'un cursus en philosophie, l'on a au moins acquis un **système de valeurs**, non pas morales mais intellectuelles, acquisition qui se traduit par une exigence vis-à-vis de la pensée en général, une traque du raisonnement illogique, défaillant, une recherche incessante de cohérence et de validité des propositions.

La conscience de ces qualités, qu'elles soient en acte ou en puissance, n'est pas immédiate et procède là-aussi par degrés. Elle surgit le plus souvent de **l'échange** avec les autres. En rester à une position uniquement réflexive confère tout au plus la conscience d'avoir acquis une forme de particularité, voire une originalité dont on ne sait pas très bien si elle nous servira ou nous desservira par la suite. Mais dès que l'échange avec l'autre s'engage, les conditions sont réunies pour prendre conscience que ces qualités sont non seulement réelles, mais appréciées.

La philosophie n'a pas l'exclusivité de ces qualités. Néanmoins on peut penser qu'elle les développe plus vite, les ancre plus sûrement dans l'esprit que ne le font d'autres types de formations.

2. En quoi ces qualités sont-elles utiles au métier ?

2.1. Dans l'accès au métier

Le métier de conservateur d'Etat des bibliothèques est accessible par un concours national, au moins aussi sélectif que les concours de l'enseignement en philosophie. Les épreuves sont cependant plus généralistes : dissertation de culture générale, note de synthèse, épreuves de langues, entretiens oraux de motivation et de culture générale, à nouveau.

La philosophie se révèle une bonne formation pour les épreuves écrites du concours : dissertation de culture générale et note de synthèse éprouvent la capacité du candidat à cerner les enjeux d'un sujet (problématisation), à développer un propos clair et structuré, à restituer des points de vue de façon synthétique. La méthodologie acquise pendant les études de philosophie, si elle n'est pas à elle seule suffisante (elle ne dispense pas en effet d'un important travail de préparation) permet néanmoins de ne pas se sentir démuni, voire confère une certaine aisance pour passer de telles épreuves.

Enfin le philosophe étant un bon **généraliste** (avant même que d'être un spécialiste), il a la capacité à s'approprier n'importe quel sujet, dans une forme de plasticité intellectuelle qui doit être reliée à l'habitude du maniement des concepts et de l'abstraction. L'issue d'un concours généraliste bien que sélectif comme celui de conservateur des bibliothèques peut donc s'envisager avec une certaine confiance.

2.2. Dans l'exercice du métier

L'entrée dans le monde professionnel fait toucher à la **limite** de ce que peut apporter une formation en philosophie : elle ne prépare pas à l'exercice d'un métier, sauf peut-être celui de chercheur. Cette limite paraît bien naturelle, car on ne peut pas « tout » attendre d'une formation en philosophie. Mais plus que la conscience d'une limite, l'entrée dans un métier occasionne un sentiment de hiatus, de **rupture**, en ceci que travailler c'est ne plus rien faire qui soit en rapport avec la philosophie, c'est se retrouver éloigné de la connaissance « pure » et des formes qui y mènent. Ce que l'on a appris pendant ses études ne semble plus devoir être sollicité et ne permet pas toujours de trouver un nouveau sens. Un nouvel apprentissage se met en place, qui n'est plus « gratuit » au sens où il vaut pour lui-même, mais systématiquement connecté à une finalité : on apprend pour mettre en pratique, pour faire et faire-faire, dans un rapport au savoir qui change fondamentalement. La question de la cohérence de son propre parcours se pose, le doute sur le métier choisi se fait jour, jusqu'à finalement se résoudre dans une forme de deuil des études philosophiques, sorte d'âge d'or où on faisait de la philo pour faire de la philo.

Cette difficulté à s'adapter à un métier, à de nouvelles exigences et de nouvelles finalités, n'est pas le fait des seules études philosophiques : elle s'observe peu ou prou chez tous ceux qui ont suivi un cursus disciplinaire, par opposition à une formation professionnelle. Le propos n'est donc pas de dire que la philosophie rend peu adaptable à l'exercice d'un métier, mais de souligner que le passage d'une formation disciplinaire à un apprentissage puis un à exercice téléologiques requiert des capacités d'adaptation qui sont cette fois personnelles.

Bien qu'elle s'impose avec force, la rupture vécue d'avec le temps des études philosophiques correspond à un état temporaire, dépassable et rapidement dépassé. L'exercice du métier finit en effet par se révéler

propice à la **réconciliation** entre les qualités acquises en formation philosophique et les exigences professionnelles qui sont celles du métier de conservateur des bibliothèques, métier dans lequel :

- on analyse : des chiffres d'activité, des populations, des usages...
- on argumente et contre-argumente : pour négocier des moyens, convaincre de l'utilité d'une action, expliquer des choix ...
- on synthétise : des rapports, divers points de vue exprimés comme le sien propre... La synthèse étant ce qui permet de conserver l'attention et d'être entendu.
- où la précision sémantique est de mise, au service d'argumentaires écrits comme oraux. La précision étant gage de sérieux et de crédibilité.

La philosophie continue donc à nourrir le parcours professionnel. Agrégées aux apports de la formation professionnelle, les qualités issues de la formation philosophique deviennent des **compétences** dans le monde du travail et permettent d'investir un nouveau champ : celui de la **prise de décision**.

La prise de décision est un processus rationnel qui s'appuie sur une analyse de la situation, examine et entend divers arguments, les synthétise éventuellement puis tranche dans un sens. C'est un processus pour lequel le philosophe a de la ressource. Notons au passage que la philosophie a donc bel et bien une **application dans le monde pratique, dans l'organisation du réel**, loin du stéréotype du penseur isolé dans le monde abstrait des idées.

Le philosophe est capable de penser mais aussi de décider et donc d'avoir une influence directe sur le réel. Partant, il est en mesure d'exercer des métiers d'encadrement, de conduite de projet, d'être dans la construction et le pilotage d'actions en vertu de sa capacité non seulement à comprendre/analyser des processus, mais aussi à les faire avancer et se transformer par la décision.

A la question « le philosophe a-t-il le profil de l'emploi pour être conservateur des bibliothèques », la réponse est donc oui, sous réserve que la formation initiale soit complétée d'une formation professionnelle.

Cette **employabilité** du philosophe, c'est-à-dire cet ensemble de qualités qui peuvent devenir des compétences recherchées dans le monde du travail, excède le seul métier de conservateur. Elle fait référence à un **potentiel** qui semble pouvoir être utile et valorisé dans d'autres types d'emplois parmi tous ceux qui font appel à la réflexion et à la décision.

Une formation en philosophie n'est pas un rétrécissement de l'horizon pour peu que l'on sache s'en servir mais avant tout s'en convaincre. Un diplômé en philosophie est légitime, au vu des qualités acquises, pour explorer des voies professionnelles alternatives à celles de l'enseignement et de la recherche, voies qui peuvent se développer en parfaite cohérence avec le parcours antérieur et ne sont donc **ni renoncement, ni pis-aller**.